

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Musée du quai Branly - Jacques Chirac, 222 rue de l'Université, F - 75007 Paris, Tél : +33 156617138, courriel : Marches-publics@quaibrantly.fr

Code NUTS : FR101

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://Marches.quaibrantly.fr>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://Marches-publics.gouv.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=1992510&orgAcronyme=f5j>

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales

I.5) Activité principale : Loisirs, culture et religion.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Accord-cadre relatif à des prestations de fabrication, livraison, montage et maintenance de vitrines pérennes démontables et modulables pour les expositions temporaires

II.1.2) Code CPV principal : 39171000

II.1.3) Type de marché : Fournitures.

II.1.4) Description succincte : La présente consultation est un accord-cadre relatif à des prestations de fabrication, livraison, montage et maintenance de vitrines pérennes démontables et modulables pour les expositions temporaires du musée du quai Branly - Jacques Chirac.

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

39171000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR101

II.2.4) Description des prestations : La présente consultation est un accord-cadre relatif à des prestations de fabrication, livraison, montage et maintenance de vitrines pérennes démontables et modulables pour les expositions temporaires du musée du quai Branly - Jacques Chirac.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Titulaire. Il pourra être reconduit trois (3) fois pour la même durée, par décision expresse de la personne publique. La durée totale de l'accord-cadre ne pourra pas dépasser quatre ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : ATTENTION Le titulaire remettra obligatoirement la fourniture de

prototypes et premiers de série suivant : 1 vitrine modèle complet (environ 80 x 80, plafond éclairage, ouvrant)

Cette remise d'échantillon aura lieu entre le 6 avril 2022 et le 22 avril 2022 à 12h00 (date limite de réception des offres) au musée du quai Branly-Jacques Chirac.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 22/04/2022 à 12 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 22 avril 2022 à 12 h 00

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

QUESTIONS DES CANDIDATS SUR LE DOSSIER DE CONSULTATION

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de remise des offres. Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par écrit, sur la plate-forme des achats de l'Etat ou par courriel à l'adresse : marches-publics@quaibrantly.fr en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse

répondre au plus tard six (6) jours avant la date limite de remise des offres.

MODIFICATIONS DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION

L'établissement public du musée du quai Branly- Jacques Chirac se réserve le droit d'apporter, au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Critère n°1 : Prix (noté sur 40 points/100) noté sur la base du montant total du détail quantitatif estimatif (DQE)

Note = (Montant total DQE le moins élevé x 50) / (Total du montant total du DQE du candidat analysé).

Critère n°2 : Valeur technique (notée sur 55 points/100), sous décomposée en trois sous- critères :

- Sous-critère 1, noté sur 15 points/55 : Pertinence de la méthodologie globale d'exécution des prestations.

Méthodologie de planification et de prise en compte des exigences de planning du musée
Calibrage des ressources matérielles dédiées pour mener à bien le projet.

- Sous-critère 2, noté sur 30 points/55 : Qualité de la fourniture proposée appréciée sur la base des échantillons et des fiches techniques remis

- Sous-critère 3, noté sur 10 points/55 : Composition de l'équipe dédiée à l'exécution de l'accord-cadre (détail des qualifications et expériences avec les années correspondantes).

Critère n°3 : Pertinence de la performance environnementale proposée par le candidat (noté 5 points/100) sur la base des éléments suivants :

Utilisation de matériaux recyclables et/ou recyclés et/ou à faible consommation énergétique

Méthodologie de la gestion du chantier selon les principes respectueux de l'environnement lors de la première installation

Pour rappel, le critère 2 - valeur technique sera analysé sur la base du cadre de réponse technique fourni dans le présent DCE. De même, le critère 3 relatif à la pertinence environnemental sera analysé, notamment sur la base du document « Fiche formalisation - Eco conception ».

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, F - 75181 Paris cedex 4, Tél : +33 144594400, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, Fax : +33 144594646

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, F - 75181 Paris cedex 4, Tél : +33 144594400, courriel : Greffe.ta-paris@juradm.fr, Fax : +33 144594646

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 15 mars 2022